© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

risque psychologiques après un sevrage réussi de la consommation de codeine

Par Profil supprimé Postée le 09/10/2013 20:27

atteint d'une psychose, en longue maladie, je fréquente un hôpital de jour
et j'ai pris l'habitude de consommer de la codeine pour apaiser ma souffrance psychique. les soigants étaient au courant.Il y a 2semaines j'ai eu un problème je me suis endormi dans tous les atelier.La psychiatre responsable de l'hôpital de jour m'a prévenu que je mettais en péril la pérennité de ma prise en charge à l'hôpital de jour.
j'ai donc choisi l'arrêt brutal: 5ou 6 jour de souffrance puis arrêt des douleurs j'étais donc devenu non dépendant physiquement à la codéine.
je voudrais savoir si avec la codéine il y a une dépendance psychologique .
On m'a dit qu'il y avait un risque psychologique de replonger.
j'aimerais si vous le pouvez en quoi consiste ce risque psychologique si par exemple j'apprends une mauvaise nouvelle vu une très grande fragilité psychologique.
Merci de votre réponse

Mise en ligne le 14/10/2013

Bonjour,

Vous nous avez déjà sollicité et nous vous avons répondu à cette question de la dépendance psychologique à la codéine. Dans le cas où vous n'auriez pas eu cette réponse nous vous l'adressons de nouveau. Merci de votre compréhension.

Toute consommation de produit, y compris de codéine, implique la possibilité de s'en rendre dépendant psychologiquement. Cette dépendance psychologique, quand elle se met en place, est en lien très étroit ce qui vous ammène à consommer, ce que l'on attend des effets du produit consommé, le pourquoi l'on recherche un état modifié...

Pour ces raisons, le fait d'être physiquement sevré d'un produit n'implique pas que la problématique addictive soit réglée pour autant. A tout moment et pour n'importe quel "prétexte", comme apprendre une mauvaise

nouvelle, une personne peut avoir le "réflexe" de se tourner à nouveau vers un produit dont elle sait les effets qu'il lui procurera.

Vous dites avoir trouvé dans la codéine un moyen d'apaiser vos souffrances psychiques. Tant que ces souffrances ne sont pas prises en charge autrement (traitement médicamenteux adapté, travail psychothérapeutique, méthodes de relaxations...), tant que ces souffrances perdurent au même niveau et vous envahissent, il se peut que vous restiez fragile devant la tentation de reprendre de la codéine qui semble vous amener un peu de "confort" intérieur.

Maintenant que vous êtes sevré physiquement, peut-être pouvez-vous tenter d'explorer avec l'aide des médecins qui vous accompagnent de quelle manière vous pourriez vous délester au maximum de vos souffrances intérieures. Nous vous encourageons à ne négliger aucune piste, une activité sportive ou artistique, l'implication dans une association..., pourraient aussi vous apporter du mieux être.

Cordialement.